

Communiqué de presse

La Banque des Territoires et le Syndicat mixte Périgord Numérique signent un prêt de 40 M€ pour finaliser le déploiement du très haut débit en Dordogne

Paris, le 18 novembre 2025

À l'occasion du Salon des Maires, Kosta Kastrinidis, directeur adjoint de la Caisse des Dépôts, Annabelle Viollet, directrice régionale Nouvelle-Aquitaine de la Banque des Territoires, et Germinal Peiro, Président du Syndicat mixte Périgord Numérique (SMPN) officialisent la signature d'un prêt de 40 M€. Ce financement s'inscrit dans le cadre du PSPL Cohésion Territoriale et vise à soutenir la dernière phase de déploiement du très haut débit sur l'ensemble du département de la Dordogne, ainsi que les investissements liés à la vie du réseau.

Créé en 2014, le SMPN a pour mission de piloter les projets d'aménagement et de développement numérique en Dordogne. Son action s'aligne sur les objectifs du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN), adopté la même année, qui vise à garantir un accès universel au très haut débit pour les professionnels et les particuliers d'ici fin 2025.

Le département est divisé en deux zones :

- Une zone d'intervention publique, où le SMPN développe un réseau d'initiative publique ouvert à tous les opérateurs, couvrant les territoires ruraux et urbains.
- Une zone d'intervention privée (zone AMII), représentant 21 communes, où l'opérateur Orange assure le déploiement du FttH.

Le déploiement de la fibre optique en Dordogne représente un investissement total de plus de 600 M€, marquant l'un des projets les plus importants de ces dernières décennies. Les réalisations incluent :

- 220 opérations de montée en débit.
- Le déploiement de 240 000 prises du réseau d'initiative public (RIP) d'ici 2025.
- 170 896 foyers, entreprises et collectivités répartis dans plus de 220 communes désormais éligibles à la fibre.

L'année 2022 a marqué la clôture des premiers marchés de travaux de la phase 1 du projet, confirmant la dynamique de construction entamée. En 2024, près de 90% du déploiement a été réalisé, avec pour objectif que toutes les habitations et entreprises du département soient raccordables au réseau public de la fibre d'ici le 31 décembre 2025. Après les phases successives de construction, les investissements se concentreront sur la vie du réseau pour assurer sa pérennité et la qualité des services.

Ce projet illustre l'engagement conjoint de la Banque des Territoires et du SMPN en faveur d'une Dordogne connectée et compétitive, au service des habitants, des entreprises et des collectivités.

A propos du Syndicat Mixte Périgord Numérique

Depuis sa création en 2014 à l'initiative du Conseil départemental de la Dordogne, le Syndicat Mixte Périgord Numérique pilote les projets d'aménagement et de développement numérique sur l'ensemble du département Dordogne-Périgord. Son action s'inscrit dans l'ambition du Département de la Dordogne : la fibre et les usages du très haut débit partout et pour tous d'ici la fin 2025 !

Périgord Numérique regroupe, autour du Département de la Dordogne et de la Région Nouvelle-Aquitaine, l'ensemble des intercommunalités périgourdines. La mission du syndicat est le déploiement des infrastructures du numérique.

Dans le cas du réseau de fibre, Périgord Numérique construit le réseau de A à Z et l'exploitation du futur réseau est confiée à la SPL Nouvelle Aquitaine THD.

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de les accompagner dans leurs projets de transformation écologique et de cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



Contacts presse :

Syndicat mixte Périgord Numérique

Nathalie Nouhaud, assistante de communication : n.nouhaud@perigordnumerique.fr – 05 53 02 21 23

Banque des Territoires Nouvelle-Aquitaine– Groupe Caisse des Dépôts

Pascale Artaz : pascale.artaz@caissedesdepots.fr – 06 72 95 14 07